

Date : 01/12/2014

Epargne : 8 idées pour perdre de l'argent en 2015

Par : Antoine Pietri



C'est décidé : cette année, vous mettez de l'argent de côté... encore faut-il le faire intelligemment. Découvrez les 8 stratégies à suivre à la lettre si vous voulez vous retrouver sur la paille.

1. Laisser dormir son argent sur son livret A

Le livret A a longtemps été le placement préféré des Français. Mais depuis plusieurs mois, il est boudé par les épargnants. Et pour cause : le taux de rémunération est tombé à 1%, soit son plus bas historique. Un niveau à peine supérieur à celui de l'inflation. Pire : ce rendement pourrait tomber à 0,75% en 2015... Du jamais vu ! "Le principal avantage du livret A aujourd'hui est qu'il est totalement liquide", remarque Jérémy Aras, ingénieur patrimonial à l'institut du Patrimoine. "La question à se poser est donc de savoir de combien d'argent l'épargnant peut avoir besoin dans la semaine. Au-delà de cette somme, il est contre-productif de laisser son argent sur un livret A : il est plus intéressant de le placer dans des fonds en euro dans le cadre d'une assurance-vie. Ils sont tout aussi sécurisés, mais trois fois plus rentables".

Évaluation du site

Seniorplanet est un site consacré aux personnes âgées. Il propose diverses rubriques consacrées à l'actualité, aux loisirs, à la famille ou encore à la nature. Enfin, il met en ligne des chroniques et des interviews.

Cible
Spécialisée

Dynamisme* : 1

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

2. Investir sur les options binaires ou les produits dérivés sur Internet

"J'ai gagné 3000 euros en un jour", "Comment investir 80 000 euros avec seulement 200 euros"... Faire fortune en quelques clics, c'est le credo d'une multitude de sites de placements en ligne qui inondent Internet de publicités criardes. Ces plateformes, souvent basées à Chypre ou encore en Ukraine, sont parfois à la limite de la légalité, et il s'avère généralement impossible d'effectuer des retraits sur les sommes engagées. Pour éviter les arnaques, l'AMF (Autorité des marchés financiers) publie régulièrement une liste noire des sites à risque disponible sur son site Internet.

3. Bloquer de l'argent dont on pourrait avoir besoin à court terme

En matière d'épargne, c'est ce qu'on appelle l'horizon d'investissement : on ne gère pas son argent de la même façon pour financer ses vacances d'été, pour prévoir les études de ses enfants ou encore pour préparer sa retraite. De nombreux placements prévoient des pénalités en cas de retrait avant une période définie. C'est le cas par exemple des comptes à terme. Maîtriser son horizon d'investissement est surtout fondamental pour qui souhaite investir en bourse. En effet, les marchés fluctuent, et le fait d'être obligé de liquider ses positions dans l'urgence pour financer la réparation d'une chaudière ou l'achat d'une voiture peut contraindre à encaisser des moins-values très importantes...

4. Bourse : faire l'impasse sur la diversification

C'est LE leitmotiv des conseillers financiers : lorsqu'on investit de l'argent en bourse, le moyen le plus sûr d'aller droit dans le mur est, selon l'expression consacrée, de mettre tous ses œufs dans le même panier. "Investir sur une seule valeur est toujours déconseillé", synthétise Frédéric Tripier, conseil en gestion de patrimoine chez Fiducée Gestion Privée. "Même si une entreprise semble stable et pérenne, son cours de bourse peut être massacré en l'espace de quelques heures, et ce, en fonction d'un nombre incalculable d'aléas". Pour minimiser la possibilité de voir son capital s'évaporer, il est donc fortement recommandé de mutualiser les risques en investissant sur plusieurs sociétés – ou mieux, sur plusieurs secteurs d'activité.

5. Bourse : investir dans ce qu'on ne comprend pas

De nombreux particuliers qui font leurs premiers pas sur les marchés financiers tombent dans ce travers : ils misent sur une action à la faveur de conseils d'une connaissance, ou en se basant sur les performances passées. En investissant dans une société dont il ne comprend pas le business model, l'épargnant s'expose à des risques importants. "Pour un salarié, il peut être judicieux de miser sur sa propre entreprise. Il sait mieux que personne si le secteur se porte bien, si les carnets de commande sont remplis... Bref, il a une vision qui peut lui permettre d'orienter sa stratégie en toute connaissance de cause", recommande Frédéric Tripier.

6. Ne pas se soucier de son niveau d'imposition

Le gouvernement l'a promis : les impôts n'augmenteront pas en 2015. Oui, mais... Avec l'inflation et la hausse naturelle des salaires, même sans évolution des tranches d'imposition, la facture s'alourdit mécaniquement pour les contribuables. Pourtant, des solutions existent pour alléger la note. "Contrairement à une idée fréquemment répandue, des niches fiscales subsistent, notamment dans l'immobilier", remarque Antoine Tranchimand, associé du conseil en gestion de patrimoine K&P Finance. Il cite ainsi le dispositif Pinel, qui remplace la loi Duflot, le régime Girardin pour l'Outre-Mer,

ou encore l'immobilier rénové. "Ne pas s'intéresser à ces dispositifs est une vraie bêtise, d'autant plus que la défiscalisation s'accompagne en général d'un projet de constitution de patrimoine".

7. Se laisser aveugler par la promesse d'un avantage fiscal

Optimiser sa fiscalité, c'est bien, mais pas n'importe comment ! Lors d'un achat immobilier, l'enveloppe fiscale peut représenter entre 15 et 30% du prix total. "Pendant les soldes, même si un article est à - 30%, on s'intéresse au prix de base", avertit Antoine Tranchimand. "C'est exactement le même principe en matière d'immobilier : on ne peut pas se permettre d'acquérir un bien en se basant uniquement sur l'octroi de défiscalisation qu'il peut apporter". Attention donc à s'intéresser aux fondamentaux avant de passer à l'achat : attractivité du quartier, proximité de commerces, de transports, prix moyen du mètre carré aux alentours...

8. Continuer à payer son crédit immobilier au prix fort

En 2014, les taux des crédits immobiliers ont atteint des baisses historiques : moins de 2% pour un crédit sur 15 ans, par exemple. Une situation qui devrait perdurer en 2015. Si vous êtes propriétaire de votre logement depuis plusieurs années, il est très probable que vous ayez souscrit un emprunt à des taux beaucoup plus élevés : 3, 4, voire plus de 5%... Si c'est le cas, vous payez trop cher ! Le fait de racheter votre crédit aujourd'hui, en faisant jouer la concurrence entre les banques, peut vous permettre de réduire facilement le montant des mensualités ou de diminuer la durée du prêt. Au total, les économies réalisées atteignent souvent plusieurs dizaines de milliers d'euros.